

ATELIER

Élus, DGS, DGA, directeurs de structures : pourquoi avoir des agents de développement et comment les organiser ?

Une session pour qui ?

Les responsables élus ou directeurs d'intercommunalités ou d'associations :

- Qui font ou veulent faire du développement local et doivent trouver ou renforcer leur ingénierie de développement local pour en faire.
- Qui ont des équipes d'agents de développement et veulent les organiser, en cohérence avec le territoire.
- Qui s'interrogent sur la présence et la cohérence de l'ingénierie sur leur territoire.

Pourquoi êtes-vous concerné ?

- Vous voulez enclencher un projet de territoire et vous vous questionnez sur l'ingénierie mobilisable.
- Vous voulez mieux appréhender ce qu'est le développement local et savoir comment poursuivre ou impulser des actions dans ce domaine.
- Vous voulez mesurer vos besoins en ressources humaines pour mener des actions de développement, et faire des hypothèses de fonctionnement et d'organisation.
- Vous voulez connaître les spécificités des métiers du développement local, de leur organisation et de leur management et les actes à poser pour dynamiser vos actions en optimisant les ressources humaines.

Programme

Trois webconférences d'1h30, à deux semaines d'intervalle, aux choix selon vos besoins :

- La 1^{ère} : poursuivre, impulser, mettre en place des actions de développement local pour donner un avenir à son territoire. Qu'est ce que le développement local ? Pourquoi en faire ? Comment l'articuler avec d'autres modes d'action et le mettre en œuvre ?
- La 2^{ème} : les ressources humaines nécessaires pour faire du développement local et leur organisation. Formaliser ses projets de développement, identifier ses besoins en ressources humaines, mesurer les écarts entre besoins et moyens existants, ébaucher des solutions.
- La 3^{ème} : structurer une équipe d'agents de développement en interne ou à l'échelle du territoire. Types d'organisation possibles et méthodes de travail pour animer une équipe de développement.

Intervenant

→ **Gérard Hanus**, consultant indépendant. Auparavant, il a exercé des fonctions de responsable d'équipe d'ingénierie ou de projet de développement rural au sein de différentes collectivités et de direction du PNR de Chartreuse.

Il animera et apportera des réponses techniques, des outils selon les besoins des participants. Il sera fait appel à des témoignages d'élus ou de directeurs.

En pratique

- 3 Webconférences : 22 septembre, 4 et 12 octobre 2017, de 8h30 à 10h chaque atelier
 - Vous devez disposer d'un ordinateur et d'une connexion à Internet
 - Participation soumise à la cotisation annuelle à Cap Rural ([télécharger le bulletin de cotisation](#))
- Les élus sont dispensés de cotisation si leur structure cotise pour un ou plusieurs de leurs salariés.
- Contact : Isabelle Bizouard chargée de mission emplois et métiers, Cap Rural, 04 75 22 14 89, emploisetmetiers@caprural.org